

218170784
PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

PRESIDENCE DE CONSEIL DES
MINISTRES

CABINET DU CHDF DE L'ETAT

CHANCELLERIE

-0-0-0-0-0-0-

SECRET N° 84/689 du 18.7.84

Portant nomination à titre Exceptionnel
et à titre normal dans l'Ordre du Dévouement
Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGO-
LAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINIS-
TRES,
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
CONGOLAIS

(/u la constitution du 8 Juillet 1979, de la République
Populaire du Congo ;
(/u le décret 60/203 du 28 Juillet 1960, portant création
de l'Ordre du Dévouement Congolais ;
(/u le décret 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant modalité
d'attribution du Dévouement Congolais ;
Sur proposition du Camarade Membre du Comité Central, Ministre des
Travaux Publics et de la Construction.
Après Avis de la Chancellerie.

SECRET

Article 1er: Est nommée à titre Exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement
Congolais.

- AU GRADE D'OFFICIER -

- Madame Christiane BOUVET, Trésorière générale du Comité Régional du
Kouilou à Pointe-Noire.

Article 2: Sont nommés à titre normal dans l'Ordre du Dévouement Congo-
lais.

- AU GRADE CHEVALIER -

MM.- MBOUSSA Célestin
- MASSAMBA Victor
- TOUKANOU Raymond
- BITSINDOU Dominique
- NGOYI Paul

MM.- MBOUNGOU Raphaël
- EBATA NTSIBA Maurice
- NGOULOUBI NGATALI
- DONGA Firmin

MM.- NGOYA Jacques
- OWOKA Jean Pierre
- KOUYENGOULA Séraphin

MM.- NGADI Jean Marie
- AKOUALA Antoine

MM.- EBAYI Laurent
- MBOUNGOU Albert

MM.- SAMBA Alphonse

Article 3: Il ne sera pas fait application des droits de Chancellerie
prévus par le décret 60/203 du 28 Juillet 1960 en ce qui concerne la
nomination à titre Exceptionnel.

.../...

. 2 -

Article 4 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 18 Juillet 1984

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-